



HONORAIRE D'AGENCE

Tarifs maximum TTC à compter du 01/11/2016

TVA 20%

Transaction Vente :

Appartements et Maisons

Montant Du Bien	
De 0€ à 140 000€	● Commission forfaitaire (10 000€ TTC maximum / 8 333,33€ HT)
De 141 001€ à 200 000€	● 7% TTC du prix total
De 200 001€ à 1 500 000€	● 6% TTC du prix total
Supérieur à 1 500 000€	● 5% TTC du prix total

Fonds De Commerces	● 10% HT avec un minimum forfaitaire de 5 000€ HT
Dossiers d'estimation	● offert dans le cadre d'un mandat de vente ● 150€ TTC / 125€ HT
Dossiers d'expertise	● sur Devis

Location à l'Année

Prestation facturée	Charge	Prix/M²
Entremise et négociation	Bailleur	3,00€ TTC
Visite/ Rédaction/ constitution du dossier, solvabilité	Bailleur	10,00€ TTC
Visite/ Rédaction/ constitution du dossier, solvabilité	Locataire	10,00€ TTC
Etat des lieux	Bailleur	3,00€ TTC
Etat des lieux	Locataire	3,00€ TTC

